



Conception de flyer par un particulier sans contrepartie financier

Par moniquec

bonjour

un particulier, sans aucun statut juridique peut-il, à ses frais, concevoir , faire imprimer et distribuer un flyer dont l'objet est de faire la promotion d'un magazine gratuit à but non commercial ne générant aucun revenu publicitaire

merci de vos réponses